

Chapitre 11 :

Réductions potentielles d'émissions de GES et valorisation.

A l'instar de Mathieu, les 9 autres agriculteurs du projet collectif ont tous réalisé un **bilan carbone de référence**, ainsi qu'une **simulation** qui leur a permis d'identifier les leviers « bas carbone » et le niveau d'amélioration de l'empreinte carbone qu'ils peuvent envisager sur leurs exploitations.

En cumulant les résultats de ces simulations, le projet collectif se traduit par un **potentiel de réduction des émissions de GES** équivalent à 3 620 TeqCO₂.

Autrement dit, le projet collectif et les leviers mis en place par les 10 agriculteurs sur leurs exploitations pourraient, au terme des cinq années de mise en œuvre, générer 3 620 **crédits carbone** (1 crédit carbone = 1 TeqCO₂ évitée ou séquestrée). Ces derniers pourront dès lors être achetés par une entité (entreprise, association, collectivité...), soucieuse de son impact environnemental, et souhaitant contribuer financièrement à la réduction des émissions de GES.

Bilans de référence et simulations pour améliorer l'empreinte carbone des exploitations : effectué ! ✓



La bonne nouvelle ?

« Carbone Français Association » - mandataire du projet collectif - a d'ores et déjà trouvé une entreprise qui souhaite financer et acheter pas moins de 2 620 crédits carbone et ce, dès le démarrage du projet !

Il s'agit de l'entreprise française « BART » (nom fictif) : société du secteur de la confiserie. BART souhaite en effet améliorer l'empreinte carbone de l'amont agricole de sa chaîne de valeur. Et ce projet y répond pleinement.

Nos agriculteurs, très heureux de cette bonne nouvelle, s'interrogent néanmoins sur le montant que BART est prêt à payer pour chaque crédit carbone qui sera effectivement généré à l'issue des 5 années du projet collectif ?

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, Mathieu et ses 9 acolytes ont une bonne surprise ! Comme le projet et les leviers mobilisés offrent des **co-bénéfices** en matière de biodiversité, BART propose de payer chaque crédit carbone 56 EUR (soit un niveau supérieur au niveau moyen de vente de ces crédits carbone à l'heure actuelle).



Chapitre 12 :

Fin du projet et réductions effectives des émissions de GES

Tout au long des 5 années du projet collectif, « Carbone Français Association » effectue un suivi complet du projet. Elle collecte notamment les documents et informations nécessaires à la validation du calcul des **réductions effectives** (et non plus potentielles comme au démarrage du projet) des émissions de GES du projet.

« Carbone Français Association » prend également soin de s'assurer que l'outil de calcul est toujours certifié conforme à la méthode Label Bas Carbone - Grandes Cultures.

Tous les documents nécessaires ayant été fournis, les calculs réalisés à l'issue des 5 années de projet démontrent que les réductions « effectivement » réalisées sont en réalité inférieures de 3% aux réductions initiales « potentielles » qui avaient été estimées (les conditions climatiques et la pression maladie ayant affecté le potentiel de réduction des leviers bas carbone activés).



Résultat : le total des réductions effectives est de **3 511** TeqCO₂ au lieu des 3 620 TeqCO₂ initialement envisagées.



Cette valeur calculée doit toutefois être validée par un **auditeur externe**. Comme il s'agit d'un projet collectif impliquant 10 fermes, la méthode Label Bas Carbone - Grandes Cultures impose à cet auditeur externe, pour valider les 3 511 TeqCO₂ effectivement générées, de réaliser un audit des documents et informations sur un échantillon de fermes du projet.

Cet échantillon doit représenter $0,5 \cdot \sqrt{10}$ (nombre de fermes du projet) soit 2 fermes à auditer.

L'auditeur constatant que tous les documents sont conformes : les réductions d'émissions du projet sont validées et les 3 511 crédits carbone bien certifiés.

Comme l'entreprise BART a d'ores et déjà financé et acheté 2 620 crédits carbone en début de projet, « Carbone Français Association » doit désormais trouver un acheteur pour les 891 crédits carbone restant.

L'entreprise OMER ayant, quelques mois avant la fin de ce projet, fait part de son intérêt à « Carbone Français Association » pour acheter des crédits carbone, cette dernière recontacte OMER qui accepte d'acheter les 891 crédits carbone restants à un prix de 62 EUR.

Au final, le projet est bouclé et toutes les parties sont satisfaites de ce montage qui a permis :

- D'initier un changement vers de nouvelles pratiques bas carbone chez les agriculteurs,
- De couvrir – au moins en partie – les coûts induits par ces changements de pratiques,
- D'attester d'une contribution réelle et impactante des entreprises BART et OMER à la réduction des émissions de GES.

Mathieu et ses amis sont HEUREUX...pourquoi terminer l'aventure maintenant ?

